



VERSAILLES

PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA RÉOUVERTURE DE L'AUDITORIUM DE L'UNIVERSITÉ INTER-ÂGES EN PÉRIODE DE CORONAVIRUS-COVID19

En cette période d'épidémie de COVID-19, la priorité de la Ville de Versailles est d'adopter des mesures de prévention protégeant la santé des personnes assistant aux conférences proposées par l'Université Inter-Âges, ainsi que celle de son personnel.

Pour cela la jauge des activités organisées en présence du public dans l'auditorium est précisée comme suit et ce jusqu'à nouvel ordre :

1/ La capacité d'accueil de l'auditorium étant de 300 personnes assises, la prise d'inscription ferme est fixée à 150 personnes en présence assise simultanée. Un siège sur deux sera laissé libre, de manière à faire respecter les règles de distanciation au sein du public.

2/ Au-delà de 150 personnes, une inscription sur liste d'attente sera mise en place. Les inscriptions définitives des personnes sur ces listes s'effectueront en fonction d'éventuels désistements, en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes de prévention correspondantes.

3/ En cas d'afflux massif, le « dédoublement » de certaines conférences sera étudié au cas par cas, en fonction de la disponibilité des intervenants et celle des locaux de l'institution.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Direction.